

CONSEIL INTERCOMMUNAL

Prilly, le 4 octobre 2025

L'assemblée du Conseil intercommunal de l'ARASPE est convoquée

Mercredi 29 octobre 2025 à 19 heures

à Daillens, Salle Jean Villard-Gilles

L'ordre du jour est le suivant :

1. Appel et validation de l'ordre du jour
2. Procès-verbal de l'assemblée du Conseil Intercommunal du 14 mai 2025
3. Assermentation(s)
4. Elections
5. Communication du Comité de Direction
6. Préavis 3-2025 concernant le budget 2026
7. Motion(s), postulat(s), interpellation(s)
8. Communications de la Direction
9. Questions et divers

Au nom du Conseil intercommunal

La Vice-Présidente :



Jacqueline Dieperink

La Secrétaire :



Laurence Bastide